

ANNEXE 9

INDICATEURS 2017

Méthodologie de reporting

Chaque année, nous publions nos informations de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Le présent document et les informations de l'Espace Experts RSE concernent les activités du Groupe ADP du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Il a été réalisé en s'inspirant de la quatrième génération des lignes directrices relatives au management et au reporting de la *Global Reporting Initiative (GRI)*. Il s'agit d'une initiative internationale et multipartite dont la mission est le développement d'indicateurs mondialement utilisables, rendant compte des performances économiques, sociales et environnementales des entreprises. Les lignes directrices proposent des principes à suivre pour aider les organisations à fournir une présentation équilibrée et raisonnable de leurs performances économique, environnementale et sociale.

CONTRÔLE ET CONSOLIDATION

La direction de l'Environnement et du Développement durable du Groupe ADP réalise la consolidation des indicateurs de développement durable à partir des données transmises par les services responsables. Compte tenu des modalités de collecte et des systèmes de fonctionnement de nos différents aéroports, le périmètre de reporting peut varier selon les indicateurs.

Indicateurs sociaux

- Pour les indicateurs du nombre de personnes employées dans nos aéroports, le recensement est réalisé par une étude réalisée en 2017 par le cabinet Utopies.
- Les indicateurs sociaux font l'objet d'un protocole de reporting social définissant le périmètre et les modalités applicables. Suite à l'acquisition d'une participation complémentaire, la société TAV Airports est désormais intégrée globalement dans le périmètre de reporting RH. Pour TAV Airports, les données sociales communiquées pour 2017 porteront sur les effectifs moyens. L'ensemble des indicateurs sera couvert pour 2018. Les indicateurs sociaux sont transmis à la direction de l'Environnement et du

Développement durable par la direction des Ressources humaines.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

- Pour les indicateurs environnementaux, le Groupe ADP dispose d'un protocole de reporting précisant la définition de l'indicateur, le périmètre et la méthodologie de calcul. La périodicité des indicateurs environnementaux est ajustée sur une année glissante d'octobre 2016 à septembre 2017. Les indicateurs calculés sur une autre périodicité sont identifiés par la note (2).
- Pour les indicateurs « qualité de l'air » et « émissions », les données sont fournies par le laboratoire du Groupe ADP, accrédité Cofrac et certifié ISO 9001, sur la base de guides méthodologiques regroupant les instructions utilisées. Elles sont ensuite transmises à la direction de l'Environnement et du Développement durable.

- Pour les émissions des avions, les calculs ont été réalisés sur la base de la méthodologie établie par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour le calcul des émissions du cycle *LTO (Landing and Take-Off)* :
 - un premier calcul avec des temps de roulage théoriques de l'OACI ;
 - un second calcul avec des temps de roulage réels pour Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et un temps de roulage moyen pour Paris-Le Bourget plus proche de la réalité. Pour Paris-Charles de Gaulle, les temps de roulage réels étant proches des temps théoriques, il y a peu d'écart entre les deux calculs. Pour Paris-Orly, les temps de roulage réels sont inférieurs aux temps théoriques, ce qui explique la différence observée entre les deux calculs. Pour Paris-Le Bourget, les temps de roulage moyens plus proches de la réalité sont inférieurs aux temps théoriques, ce qui explique la différence observée entre les deux calculs. Pour Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, les chiffres présentés dans le tableau des indicateurs correspondent aux mouvements d'avions commerciaux. Les émissions des mouvements d'avions non commerciaux représentent environ

16 500 tonnes de CO₂ (soit 1,4 % des émissions des avions commerciaux) et 74 tonnes de NO_x en 2017 (soit 1,3 % des émissions des avions commerciaux), avec la seconde méthode (données de temps de roulage réelles).

- Les données transport sont collectées via les enquêtes auprès des passagers dans le cadre de l'Observatoire des passagers au départ et à l'arrivée.

INDICATEURS DU DOMAINE SOCIÉTAL

- La donnée sociétale « bénéficiaires d'aides à l'emploi » (formation, accompagnement, aide à la mobilité) est fournie par AERO Compétences.
- Pour les indicateurs de l'aide à l'insonorisation, les données sont issues du bilan établi en décembre 2017.

Tableau des indicateurs

Les données économiques, sociales, sociétales environnementales ainsi que la présentation des éléments généraux d'information de l'organisation sont décrites dans les pages suivantes.

Critères essentiels (« core »)

Le reporting a été établi selon les critères essentiels (« core ») définis par la *GRI G4*. Lorsqu'un thème ou un indicateur n'a pas pu être traité au niveau de détail requis, nous renvoyons à notre site internet, onglet « Groupe » (www.parsaeroport.fr) ou au document de référence, accessible à cette même adresse, qui fournissent l'information complète. C'est notamment le cas pour les informations financières, pour le détail de la structure de la gouvernance et pour la présentation des risques.

Les matrices de matérialité, la table de correspondance comprenant le sommaire *GRI G4* et les éléments de l'article 225 de la loi Grenelle II sont publiés dans le présent document et sur le site internet du Groupe ADP, rubrique Groupe, onglet RSE, Espace Experts RSE.

TABLEAU DES INDICATEURS 2017

◆ Groupe ADP en chiffres

	Unité	2015 retraité	2016	2017	REF.GRI
Chiffre d'affaires	M€				
Groupe ADP	M€	2 935	2 947	3 617	EC1
Aéroports de Paris SA	M€	2 735	2 744	2 820	EC1
EBITDA	M€				
Groupe ADP	M€	1 191	1 195	1 567	EC1
Aéroports de Paris SA	M€	na	na	na	EC1
Résultat net	M€				
Groupe ADP	M€	430	435	571	EC1
Aéroports de Paris SA	M€	396	399	506	EC1
Investissements	M€				
Groupe ADP	M€	526	792	879	EC1
Aéroports de Paris SA	M€	512	774	801	EC1

◆ Données économiques

	Unité	2015	2016	2017	REF.GRI
Entreprises présentes sur les aéroports	nombre	927	nd	nd	EC9
Emplois sur les aéroports (hors intérimaires)	nombre	120 460 (*)	nd	122 040 (**)	EC9
Fonds de compensation des nuisances aéroportuares (FCNA)	M€	4,57	4,57	4,57	EC8
Fondation Aéroports de Paris (montant accordé par la fondation)	k€	847,4	965	1 000	EC8
Trafic aérien de passagers de Paris Aéroport	million	95,4	97,2	101,5	AO1
Paris-Charles de Gaulle	million	65,8	65,9	69,5	AO1
Paris-Orly	million	29,6	31,3	32	AO1
Paris-Le Bourget	million	na	na	na	AO1
Nombre de mouvements d'avions de Paris Aéroport	millier	700,4	707,4	704,7	AO2
Paris-Charles de Gaulle	millier	469,3	472,9	475,6	AO2
Paris-Orly	millier	231,1	234,4	229	AO2
Paris-Le Bourget	millier	53,5	52,9	54,2	AO2

*(source : étude BIPE) - **(source : étude Utopies)

TABLEAU DES INDICATEURS 2017

◆ Données sociales

	P	Unité	2015	2016	2017	REF.GRI
Effectif moyen		nombre				
• Aéroports de Paris	(b)	nombre	6 553	6 478	6435	G4-9
• Filiales		nombre	2 443	2 409	17 743	G4-9
Total Groupe	(a)	nombre	8 996	8 887	24 178	G4-9
Emploi et insertion des travailleurs handicapés						
Nombre de travailleurs handicapés	(b)	nombre	373	397	441	LA12
Moyenne d'âge	(b)	an	47,1	47,4	47,4	LA12
Taux de féminisation	(b)	%	37,9	37,9	37,9	LA12
Embauches/départs						
En CDI	(a)	nombre	205	247	285	LA1
Embauches salariés de moins de 25 ans	(b)	nombre	22	30	63	LA1
Départs tous motifs confondus	(a)	nombre	661	913	349	LA1
Taux de promotion	(b)	%	3,9	4,0	3,7	LA1
Taux de remplacement sur les emplois permanents	(b)	%	2,1	2,60	2,1	LA1
Formation						
Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue	(b)	%	6,02	5,3	4,2	LA9
Absentéisme						
Taux d'absentéisme toutes causes confondues	(b)	%	7,1	7,0	6,9	LA6
Absentéisme	(b)	heure	733 689	717 771	708 937	LA6
Conditions d'hygiène et de sécurité						
Accidents du travail	(b)	nombre	297	238	216	LA6
Accidents mortels	(a)	nombre	0	0	0	LA6
Taux de fréquence accidents du travail	(b)	%	12,3	16,6	13,64	LA6
Taux de gravité accidents du travail	(b)	%	1,05	1,08	0,95	LA6

◆ Données sociétales

	P	Unité	2015	2016	2017	REF. GRI
Participations aux séminaires « métiers aéroportuaires »		nombre	253	323	472	SO1
Bénéficiaires d'aides à l'emploi (formation, accompagnement, aide à la mobilité)		nombre	5 842	4 961	5 686	SO1

TABLEAU DES INDICATEURS 2017

◆ Données environnementales

	P	Unité	2015				2016				2017				REF.GRI
			CDG	ORLY	LBG	TOTAL	CDG	ORLY	LBG	TOTAL	CDG	ORLY	LBG	TOTAL	
Bruit															
Dossiers traités		nombre	1100	582	102	1 784	645	981	215	1 841	1 150	801	247	2 198	SO1
Logements ou locaux insonorisés		nombre	1 318	1 293	349	2 960	1 735	1 749	298	3 782	1 893	1 069	247	3 209	SO1
Aides accordées		M€	16,03	14,03	3,39	33,45	16,66	16,59	3,92	37,17	21,98	12,70	3,53	38,21	SO1
Qualité de l'air des aéroports															
Concentration annuelle (PM 10)		µg/m3	nd	19	nd	na	18	17	nd	na	14	24	nd	na	
Concentration annuelle d'azote (NO ₂)		µg/m3	21	24	nd	na	26	29	nd	na	31	28	nd	na	EN21
Concentration annuelle de particules (PM 2,5)		µg/m3	nd	11	nd	na	11	11	nd	na	10	14	nd	na	EN21
Concentration annuelle d'ozone (O ₃)		µg/m3	44	44	nd	na	39	40	nd	na	39	40	nd	na	EN21
Émissions des aéronefs (méthode données théoriques OACI) ^(d)															
Émissions de CO ₂		tonne	890 960	304 140	30 610	1 225 710	890 570	316 270	29 870	1 236 710	891 034	314 176	33 179	1 238 389	EN17
Émissions de NO _x		tonne	4 382	1 222	52	5 656	4 428	1 280	50	5 758	4 444	1 294	55	5 793	EN21
Émissions des aéronefs (méthode données réelles) ^(d)															
Émissions de CO ₂		tonne	896 648	255 532	nd	na	911 928	274 180	nd	na	904 104	274 959	17 573	1 196 636	EN17
Émissions de NO _x		tonne	4 359	1 130	nd	na	4 446	1 210	nd	na	4 470	1 238	60	5 768	EN21
Émissions des centrales															
Émissions de CO ₂ ^{(1) (2)}	(c)	tonne	38 699	6 492	3 017	48 208	41 769	5 960	2 585	50 314	36 769	5 545	2 286	44 600	EN16
Émissions de NO _x ⁽²⁾	(c)	tonne	63,9	4,3	1,9	70,1	69,5	3,5	1,6	74,6	33	3,5	1,4	37,9	EN21
Émissions des véhicules															
Emissions de CO ₂	(b)	tonne	1 629	884	208	2 721	1 482	855	163	2 500	1 214	888	125	2 227	EN15-EN17
Énergie															
Part d'énergies renouvelables dans notre consommation d'énergie interne finale	(b)	%	na	na	na	12,2	na	na	na	14,5	15,7	20,4	6,8	15,8	EN3
Production thermique	(c)	MWh	223 989	88 600	9 290	321 879	226 925	81 583	11 184	319 692	258 329	83 421	8 777	350 527	EN3/4
Production frigorifique	(c)	MWh	120 484	22 662	708	143 854	118 713	21 277	971	140 961	125 294	22 292	789	148 375	EN3/4
Achat d'électricité total (interne et externe)	(c)	GWh	338,8	113,7	23	475,5	332,9	116,0	25,1	474,1	336,2	115,3	24,7	476,2	EN3/4
Consommation d'électricité interne	(b)	MWh	280 177	78 354	2 386	360 917	279 250	78 048	1 940	359 239	290 959	73 647	6 380	370 986	EN3
Intensité énergétique Consommation électrique interne	(b)	kWh/pax	4,2	2,6	na	3,7	4,2	2,4	na	3,7	4,2	2,3	na	3,7	EN5
Part d'électricité verte dans les achats d'électricité	(c)	%	na	na	na	50	60	60	100	60	60	60	100	60	EN3

TABLEAU DES INDICATEURS 2017

◆ Données environnementales (suite)

	P	Unité	2015				2016				2017				REF.GRI
			CDG	ORLY	LBG	TOTAL	CDG	ORLY	LBG	TOTAL	CDG	ORLY	LBG	TOTAL	
Eau															
Consommation d'eau potable	(c)	millier de m ³	2 377	532	66	2 977	2 267	608	74	2 950	2 085	526	107	2 719	EN8
Consommation interne d'eau potable	(b)	millier de m ³	1 087,9	335,1	14,9	1 437,9	1 031,2	315,9	14,7	1 361,9	1 035,7	316,6	45,5	1 397,8	EN8
Volume total d'eau recyclée et réutilisée	(b)	millier de m ³	21,3	68,6	nd	89,9	2,1	54,4	nd	56,5	0	88,4	0	88,4	EN10
Pourcentage d'eau recyclée et réutilisée	(b)	%	0,2	11,3	nd	6,2	0,2	17,2	nd	4,1	0	27,9	0	6,3	EN10
Déchets															
Volume DND collectés	(c)	tonne	32 223	6 945	1 595	40 763	32 806	6 383	1 294	40 483	31 770	6 715	1 299	39 784	EN23
Volume DND internes Aéroports de Paris SA	(b)	tonne	9 453	6 188	527	16 168	9 963	5 541	291	15 796	10 305	5 574	380	16 259	EN23
Enfouis	(b)	%	7,8	1,6	41,4	6,5	0	0,8	9,5	0,5	1,4	1,8	0,9	1,5	EN23
Recyclables	(b)	%	25,7	26,7	45,1	26,7	28,1	29,3	80,4	29,5	31,3	32,9	83,5	33,1	EN23
Incinérés	(b)	%	66,5	71,7	13,5	66,8	71,9	69,9	10,6	70,1	67,3	65,3	15,6	65,4	EN23
Volume des déchets industriels dangereux (DID) internes collectés	(b)	tonne	2 878	114	nd	2 992	2 355	125	76	2 556	2 601	233	162	2 997	EN23
Transports															
Part des transports en commun pour l'accès des passagers aux aéroports		%	48	39	na	45	43	36	na	40	43	33	na	39	EN30
Biodiversité															
Nombre total d'espèces menacées (liste rouge UICN)	(b)	nombre	1	1	na	1 ⁽³⁾	1	1	na	1 ⁽³⁾	1	1	na	1 ⁽³⁾	EN14
Nombre total annuel d'impacts d'animaux pour 10 000 mouvements d'aéronefs	(b)	nombre	0,92	2,1	nd	na	0,96	2,37	1,67	na	1,04	3,78	nd	na	AO9

P = périmètre

(a) Groupe ADP.

(b) Aéroports de Paris SA seul.

(c) Aéroports de Paris SA et tiers présents sur nos aéroports.

(d) Informations émissions aéronefs dans l'annexe 20 sur la méthodologie de reporting

Données

(1) Données vérifiées par un vérificateur tiers.

(2) Données 2015, 2016 et 2017 calculées sur l'année civile.

(3) Il s'agit de la même espèce menacée sur CDG et Orly.

na : non applicable

nd : non disponible

◆ Présentation des éléments généraux d'information de l'organisation

REF.GRI-G4	Intitulé	Pages du document principal (Groupe ADP - Responsabilité sociétale 2017) et numéros d'annexes
G4-1	Stratégie et analyse	3 ; document de référence 2017 ; site internet Groupe ADP
GA-3 à G4-16	Profil de l'organisation	3-4, 12-15, 19, 31-32, 44-45, 57-58 ; annexes 2, 3, 4, 6-7 ; site internet Groupe ADP ; Espace Expert RSE Groupe ADP
GA-17 à GA-23	Aspect et périmètres pertinents identifiés	3-4, 6-7, 12-13 ; annexe 6
GA-24 à GA-27	Implication des parties prenantes	6-7, 12-13 ; 15, 19, 31-32, 44-45, 57-58 ; annexes 3, 4, 6
GA-28 à GA-33	Profil du rapport	Annexe 9
GA-34	Gouvernance	7-8 ; document de référence 2017
GA-56	Éthique et intégrité	6, 8-9 ; annexes 1, 2, 5
	La description de l'approche managériale (DMA - Disclosures of Management Approach) est traitée dans les chapitres Profil et Démarche RSE (pages 3 à 14) dans la méthodologie de reporting ci-dessus (annexe 9) et sur le site internet Groupe ADP	
	Les G4-DMA pertinentes du supplément sectoriel des opérateurs aéroportuaires ont été traitées pages 4, 19, 63 à 65 et dans l'annexe 9	

TABLEAU DES INDICATEURS 2017

INFORMATIONS SOCIALES

HR5 : sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents liés au travail des enfants et mesures prises pour contribuer à abolir efficacement ce type de travail.

Les principales activités d'Aéroports de Paris et de Hub One sont réalisées en France où le travail des enfants est interdit. Nos filiales implantées à l'étranger doivent appliquer les mêmes règles.

HR6 : sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire et mesures prises pour contribuer à l'abolir sous toutes ses formes.

Les principales activités d'Aéroports de Paris et de de Hub One sont réalisées en France où le travail forcé ou obligatoire est interdit. Nos filiales implantées à l'étranger doivent appliquer les mêmes règles.

LA7 : salariés exposés directement et fréquemment à des maladies liées à leur activité.

Conformément à la réglementation française, Aéroports de Paris SA réalise des visites médicales dont la périodicité est définie en fonction des activités réalisées par les salariés.

LA16 : nombre de griefs concernant les pratiques en matière d'emploi, déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs.

Les demandes transmises par les délégués du personnel sont traitées lors d'une réunion mensuelle entre la direction d'Aéroports de Paris et les représentants des salariés.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

EN12 : description des impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées.

Nos activités, produits et services n'engendrent aucun impact substantiel sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées.

EN29 : montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement.

En 2017, aucune sanction de quelque nature que ce soit, n'a été infligée à Aéroports de Paris SA pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement.

INFORMATIONS CLIENTS

PR8 : nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pour perte de données des clients.

En 2017, aucune plainte n'a été transmise pour atteinte à la vie privée et pour perte de données des clients.

INFORMATIONS SOCIÉTALES

EC6 : proportion des cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels.

Aucun cadre dirigeant ne possède un contrat local. Tous nos contrats sont basés en France.

HR2 : nombre total d'heures de formation des salariés aux politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme applicables dans leur activité y compris le pourcentage de salariés formés.

La formation aux droits de l'homme est intégrée dans les formations générales. Il n'y a pas de suivi du nombre d'heures consacrées aux sujets des droits de l'homme.

HR7 : pourcentage d'agents de sécurité formés aux politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de l'homme applicables dans leur activité.

Aéroports de Paris n'emploie pas d'agent de sécurité réalisant l'inspection des passagers et des salariés. La contractualisation avec des prestataires de sûreté agissant pour le compte d'Aéroports de Paris oblige le prestataire au respect des textes européens et des guides de bonnes pratiques relatifs au droit des personnes lors des opérations de contrôle.

HR9 : nombre total et pourcentage de sites qui ont fait l'objet d'exams relatifs aux droits de l'homme ou d'évaluation des impacts.

À ce jour, aucun site n'a fait l'objet d'une vérification externe relative aux droits de l'homme. Hors TAV, 95 % des collaborateurs d'Aéroports de Paris sont basés en France.

Informations non disponibles à la date de parution du rapport

Les informations afférentes à EN34, HR12, SO5, SO7, SO8 font l'objet d'un traitement et d'une analyse qui sont en cours. Au cas où cette étape ferait apparaître nécessaire une information du public, elles seront mises en ligne, dans la plus grande transparence, dès qu'elles seront disponibles.

Contact

Edward Arkwright
Directeur général exécutif



This airport is participating in Airport Carbon Accreditation